

Le Président a ouvert l'Assemblée générale en rendant hommage aux mutualistes disparus récemment, et notamment à Louis Patisson et Jean-Pierre Davant.



LOUIS PATISSON

Délégué régional de la Guadeloupe depuis plusieurs années, militant particulièrement investi dans ses engagements auprès des adhérents mutualistes, il était doté d'un grand sens relationnel, il savait mobiliser l'ensemble des forces politiques et militantes de son département, dès lors qu'il s'agissait de faire vivre les combats mutualistes et porter la voix du mouvement.



JEAN-PIERRE DAVANT

Président de la MFP de 1986 à 1992, puis de la FNMF, il était une figure emblématique du mouvement mutualiste. Il s'est distingué par sa vision claire des enjeux sociaux et sociétaux, œuvrant sans cesse en faveur de l'intérêt général. Inlassable négociateur avec les pouvoirs publics et toutes les parties prenantes du système de santé, son empreinte humaniste restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le privilège d'être à ses côtés.

## PROPOS D'OUVERTURE

### Dans un contexte politique incertain...

Serge Brichet a dressé un tableau morose de la situation politique et sociale en France : violences urbaines, montée de la pauvreté, instabilité politique post-Jeux Olympiques, exacerbée par l'absence de gouvernement pendant deux mois et l'arrivée contestée de Michel Barnier à Matignon... un ensemble d'événements et de faits marquants qui rendent l'avenir politique incertain.

Sur le plan budgétaire, il a alerté sur les risques qui pèsent sur la Fonction publique, souvent considérée comme une variable d'ajustement face aux réductions des dépenses publiques. Le budget 2025, reconduit à 492

milliards d'euros, masque une baisse réelle des dépenses de 15 milliards, du fait de l'inflation.

« Cette austérité budgétaire ne doit pas compromettre à terme les investissements nécessaires en faveur du bon fonctionnement des services publics » s'est ainsi indigné Serge Brichet.

Pour les collectivités territoriales, le déficit pourrait atteindre 10 milliards d'euros d'ici la fin de l'année, mettant encore plus de pression sur les finances publiques.

Le Président a conclu en appelant à une vigilance accrue sur les arbitrages à venir, en pleine période d'examen budgétaire.

“ **La Fonction publique est trop souvent et injustement considérée comme une variable d'ajustement budgétaire** ”



Serge Brichet - Président de la Mutualité Fonction Publique

### ... une réforme PSC au cœur de l'actualité mutualiste et des débats

Nul doute que la réforme de la protection sociale complémentaire dans la Fonction publique est placée sous haute surveillance par tous les acteurs du mouvement. Elle est en pleine période de déploiement, a rappelé le Président, inquiet sur les impacts profonds, et peut-être pas encore pleinement identifiés, qui pourraient bouleverser totalement le modèle actuel.

A l'État, depuis 2023, les appels d'offres ministériels se succèdent pour désigner

les opérateurs complémentaires amenés à porter les nouveaux contrats collectifs obligatoires en santé et en prévoyance. En se référant à l'article de Mediapart paru début octobre, Serge Brichet a analysé les premiers résultats, les qualifiant d'« aussi inquiétants qu'étonnants ». Il a ajouté qu'« ils doivent interpeller les acteurs mutualistes éloignés des financements privés internationaux des nouveaux entrants ».

Côté territoriale, bien que le Protocole d'accord historique du 11 juillet 2023 promette une amélioration de la protection des 1,9 million d'agents, son application reste encore suspendue à une transposition législative.

Le Président s'est inquiété du non-respect des délais et de l'absence de solution alternative, depuis l'abandon de la réforme Guerini, seul et unique vecteur identifié pour faire avancer la réforme PSC dans le versant.

Pour l'hospitalière, les négociations entre syndicats et établissements peinent encore et toujours à avancer. Malgré une réforme annoncée pour 2026, peu de progrès concrets ont été réalisés, les discussions restant informelles et non décisives. Serge Brichet s'est étonné que l'avenir de la PSC des hospitaliers, tant fragilisés, reste encore si incertain. Il a conclu qu'à ce stade « tout déploiement d'ici 2026 est loin d'être garanti ».

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Secrétaire général a exposé les travaux menés par la fédération avec la présentation du rapport d'activité.

### L'Influence poursuit sa trajectoire

Didier Quercioli a réaffirmé l'engagement de la MFP en faveur des services publics et des droits des neuf millions d'agents, actifs et retraités. Face à une crise d'attractivité des métiers publics, il a mis en avant l'importance d'une protection sociale solide, décrivant le triple levier d'attractivité sur lequel agir :

un soutien financier de l'employeur pour l'accès à une complémentaire, une couverture complète incluant la santé et la prévoyance, et une offre de qualité favorisant aussi des éléments essentiels comme la prévention, l'accompagnement social, la garantie « perte d'autonomie »...

Pour ce faire, la MFP a trouvé un écho favorable auprès des parlementaires, avec plusieurs initiatives porteuses. A son actif notamment : une dizaine de questions écrites déposées, deux interpellations directes du ministre Stanislas Guerini et de la Première ministre, Elisabeth Borne, ainsi que deux auditions parlementaires (d'une part sur la fiscalité des mutuelles et, d'autre part, sur l'impact des tarifs des mutuelles sur le pouvoir d'achat).



Didier Quercioli - Secrétaire général de la Mutualité Fonction Publique

“ **Une organisation agile adaptée aux mutations de ses métiers** ”



Didier Quercioli, a présenté les récentes évolutions de l'organisation, au travers de l'Observatoire des fragilités sociales : « Le dernier projet en date, la plateforme digitale « Ma santé d'agent public » lancée en 2023, est l'un des outils centraux de la stratégie de communication de l'Union ».

Elle comporte quatre rubriques (fragilités, repères, témoignages d'agents, initiatives protectrices) et a déjà intégré plus de 160 nouveaux contenus entre 2023 et 2024, attirant ainsi 55 300 utilisateurs. Certains articles, comme ceux sur la santé au travail et la souffrance des infirmières et magistrats, ont suscité un fort intérêt.

## Le conventionnement se réinvente

Devant les délégués mutualistes, Didier Quercioli a dressé le bilan de l'année 2023, marqué par la « fin de bascule » des conventions CHM vers le RFH. Désormais, toutes les demandes de conventionnement ou de revalorisation tarifaire se font exclusivement sous l'égide MFP.

Au total, 275 établissements de santé ont signé ou renégocié des accords avec la MFP (171 établissements publics, 69 privés non lucratifs et 35 privés lucratifs).

Il a souligné la maîtrise des revalorisations tarifaires, limitées entre 3% et 4,24%, permettant ainsi de contenir les restes à charge des adhérents et de garantir des coûts de prestations raisonnables pour les mutuelles. « La durée des accords, de quatre à six ans, prouve le rôle stabilisateur des mutuelles dans le contrôle des dépenses hospitalières » a-t-il insisté.

Pour 2024-2025, il a annoncé la création d'un groupe de travail rassemblant mutuelles et établissements de santé, chargé de proposer des évolutions au dispositif conventionnel. La montée en puissance des nouveaux systèmes de facturation et la réforme PSC imposent une réflexion plus large dans l'objectif d'optimiser l'accompagnement des adhérents hospitalisés.

En conclusion, il a annoncé un prochain événement : « Des « Assises du conventionnement » seront organisées mi-2025 pour réunir tous

les acteurs (mutuelles, adhérents, établissements de santé) et présenter des axes d'évolution répondant à l'objectif commun d'améliorer la coordination et la prise en charge des adhérents hospitalisés ».

## L'accompagnement social a le vent en poupe

### ■ Les 10 ans du Partenariat MFP et Assurance Retraite : une collaboration fructueuse

L'AG a aussi été l'occasion de célébrer la décennie de partenariat avec la CNAV (Assurance Retraite).

Le secrétaire général a présenté le bilan chiffré : « Depuis 2014, plus de 550 actions ont été menées, touchant plus de 25 000 personnes, notamment des retraités, mais aussi des actifs et employeurs ». Ces initiatives s'articulent le plus souvent autour de six thématiques : bien vieillir chez soi, santé bucco-dentaire, bien-être mental, activité physique, soutien aux aidants, et aussi relations intergénérationnelles (60% des actions).

### ■ La grande Tournée théâtrale « Adopte un jeune »

La MFP s'est associée avec le réseau Cohabilis pour promouvoir la cohabitation intergénérationnelle solidaire à travers une tournée théâtrale innovante intitulée « Adopte un jeune.com »

Entre mars et avril 2024, ce sont 22 représentations et deux ciné-débats qui ont eu lieu dans 20 territoires, réunissant plus de 2 100 participants. Majoritairement des

retraités (à 84%), ces publics ont aussi touché des actifs et des étudiants. La tournée a suscité un vif intérêt, notamment auprès d'une centaine de personnes désireuses de s'engager dans le dispositif de cohabitation intergénérationnelle.

Didier Quercioli s'est réjoui des retombées journalistiques (AFP, BFM, Radio France) : « Avec un fort écho médiatique et des perspectives prometteuses, la MFP compte sur l'intérêt de nouveaux partenaires pour renforcer le financement de cette initiative et poursuivre le développement de solutions face aux défis du logement ».

## Un réseau pleinement mobilisé

Didier Quercioli a insisté sur le réseau des militants lequel est crucial « pour relayer de manière pertinente la voix MFP dans les régions métropolitaines et en Outre-Mer ». Pour ce faire, les élus locaux, soutiens indispensables du siège sur le terrain, bénéficient d'un flux d'informations régulier via le « Fil Actu MFP » et des formations ponctuelles sur des points spécifiques.

Cependant, malgré l'implication de ces militants, certaines régions peuvent parfois subir une certaine forme de démobilité. Face à cette situation, l'organisation a mis en place trois axes de travail pour renforcer son réseau :

1. Établir une cartographie précise des forces militantes disponibles, sous la responsabilité des délégués régionaux.
2. Régénérer les relations entre le siège et les régions, notamment

par des rencontres interrégionales en présentiel et la poursuite des webinaires métiers.

3. Réengager les travaux de rapprochement avec la FNMF, en lançant des expérimentations en Île-de-France et Occitanie, et en mettant en place une délégation territoriale à Mayotte.

## Le rapprochement MFP/FNMF reporté, ses impacts

Lors de sa dernière AG, la MFP a présenté les grandes lignes du projet de rapprochement avec la FNMF, prévu initialement pour fin 2024. Néanmoins, le rapprochement a dû être reporté à 2026 en raison de trois facteurs majeurs : les conséquences juridiques du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) de la FNMF, le retard pris dans la mise en œuvre de la réforme PSC et la nécessité de réfléchir aux évolutions possibles du conventionnement hospitalier.

Ce report a conduit la MFP à recentrer ses activités autour de trois priorités : renforcer son influence avec la FNMF, recentrer les partenariats d'accompagnement social (CNAV et Cohabilis), et repenser le dispositif de conventionnement hospitalier.

De plus, face à un contexte budgétaire contraint, plusieurs projets internes (changement de l'outil de comptabilité, nouvelle interface de sécurité pour les postes informatiques, réflexion en vue de la fin du bail des locaux MFP...) devront être finalisés d'ici fin 2024.



Eric Chenut - Président de la Mutualité Française

une logique purement comptable, dictée par l'urgence du moment, alors que des réformes structurelles et une vision à long terme sont nécessaires ».

Paradoxalement, le système de santé n'a jamais autant reçu, mais il n'en est pas pour autant satisfaisant pour les personnels médicaux et les assurés. « Il faut changer de méthode et travailler différemment pour mieux gérer les attentes et les besoins des assurés, dans une approche et une construction budgétaire pluriannuelle, gage de visibilité pour tous » a-t-il insisté.

Eric Chenut a aussi alerté sur un autre sujet de préoccupation majeur : la pression financière croissante sur les complémentaires santé. Ce n'est pas le premier transfert de dépenses vers les complémentaires. En 2023, 500 millions d'euros ont été transférés lorsque le ticket modérateur est passé de 30 à 40% pour les soins dentaires. Les transferts relèvent d'une logique de vase communicant entre la dépense publique et la dépense privée.

Il faut rester collectivement vigilant. Cette tendance de transferts accrus peut mener à une hausse des cotisations et renforcer les risques de renoncement aux soins. « Il sera éminemment compliqué de rajouter un milliard de transferts sur les complémentaires. Elles ne doivent

pas devenir les variables d'ajustement des déséquilibres budgétaires de l'Assurance maladie » a-t-il averti.

Il y a aussi un levier essentiel pour maîtriser les dépenses de santé : investir massivement dans la prévention.

Enfin, il a abordé la financiarisation de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction publique, en insistant sur les forts risques de dérives. Le Président a mis en garde contre la « financiarisation » de la Protection Sociale Complémentaire, qui pourrait être encouragée par l'émergence de nouveaux entrants comme les assuretechs. Il a notamment pointé du doigt l'instabilité financière de certains. « Les choix d'aujourd'hui risquent de conduire vers une dérive de la financiarisation de la PSC » a-t-il souligné, insistant sur le fait que les mutuelles ne jouent pas dans la même cour avec ce nouveau type d'acteurs en santé.

Il a appelé à la vigilance, notamment vers les employeurs et les organisations syndicales pour porter des solutions durables et soutenables pour les agents, afin de garantir la pérennité des contrats sur le long terme. « Nous devons nous assurer que ces contrats seront toujours là dans six ans » a-t-il conclu.

“

## Questions des délégués

**Carole Moreira**  
(UNS)

Il est impératif que la voix des agents publics ne soit pas diluée dans la Mutualité Française. Une intégration ne doit pas signifier une moindre représentation de l'expertise « Fonction publique » dans les 3 versants.

**Philippe Gourdain**  
(MCDEF)

Demain, c'est un monde nouveau qui s'ouvre avec une PSC « standardisée » dans le cadre des contrats collectifs obligatoires. Sur quels sujets le futur CMPAP (Conseil des mutuelles protégeant des agents publics) pourra-t-il s'engager concrètement ? Quels seront les principaux enjeux à traiter à l'heure du passage de l'individuel au collectif ?

**Pascal Pons**  
(MGEM)

Avec le bouleversement des dispositifs de couverture complémentaire des agents publics, quelles sont les réponses qui peuvent et doivent être apportées à l'organisation de la future démocratie mutualiste ? Comment anticiper les changements à venir ?

## “ Pour une réforme durable du système de santé et de la PSC

Le Président de la Mutualité Française a tiré la sonnette d'alarme sur la gestion du système de santé, revenant sur les décisions court-termistes et le déficit abyssal de la branche Assurance maladie, qui atteint 10 milliards d'euros votés (et 18 milliards réellement constatés).

Pointant du doigt un déficit aggravé par le manque d'anticipation de recettes nécessaires pour compenser les dépenses (par exemple, le Ségur de la Santé, non financé), il a rappelé que « Nous sommes dans



“ **L'année 2023 peut se lire sous le double prisme de la continuité et de l'anticipation** ”



Laurent Besozzi - Trésorier de la Mutualité Fonction Publique

## RAPPORT DE GESTION

### Année 2023

Lors de sa 1ère Assemblée générale, en tant que Trésorier général MFP, Laurent Besozzi a dressé le bilan de l'exercice 2023, qu'il a placé sous le signe de la continuité et de l'anticipation.

Sur le plan de la continuité, les activités et missions se sont toutes normalement poursuivies, parfois avec des modalités différentes, nécessaires pour réduire les coûts (modalités de participation aux instances, et groupes de travail).

Sur le plan de l'anticipation, Laurent Besozzi a mis en exergue les efforts de gestion pour équilibrer les comptes, notamment grâce à la recherche permanente de rationalisation des dépenses et à la mutualisation de certaines charges avec la FNMF. Il a aussi évoqué des placements financiers plus rentables, facilités par la remontée des taux d'intérêt.

L'anticipation, c'est aussi la conduite d'une étude, sur les conditions d'une éventuelle re-

prise du conventionnement.

Enfin, il a précisé que « Le périmètre des adhérents et le montant de la cotisation unitaire restent inchangés ».

Compte de résultat 2023 :

- Total des produits : 3,345 M€
- Total des charges : 3,421 M€
- Résultat déficitaire : 75,97 k€ (contre un déficit de 156,47 k€ en 2022)

Bilan 2023 : en actif et en passif, il s'établit à 7 085 993,59€

Poids des activités au regard des charges totales :

- Influence : 27,9%
- Conventionnement : 25,2%
- Accompagnement social : 9,9%
- Charges communes : 37%

### Perspectives budgétaires 2024

Le Trésorier général a présenté les perspectives budgétaires pour l'année 2024, qualifiant cet exercice de « décisif » pour la MFP : « La prudence budgétaire, qui guide les décisions financières de l'institution depuis plusieurs années, restera de mise ».

Le budget prévisionnel de 2024 repose sur les mêmes fondements que celui de 2023, avec

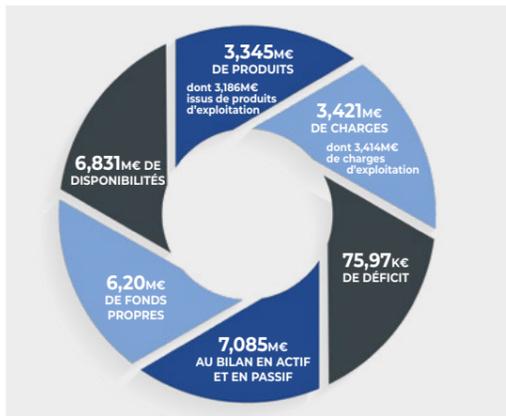
une attention particulière portée à la maîtrise des charges récurrentes et des missions identifiées. L'objectif affiché est clair : « Il nous faut optimiser les dépenses pour limiter le déficit prévisionnel ».

De plus, Laurent Besozzi rappelle que : « Tous les projets et activités MFP doivent continuer, en particulier dans le cadre de son influence grandissante, notamment avec les reports successifs du dossier PSC ».

Il a aussi évoqué l'accompagnement social, en voie d'intégration à la FNMF, ainsi que le conventionnement hospitalier, dont les résultats probants de 2023 devront consolider le modèle économique.

Néanmoins, le Trésorier général a admis que certaines charges liées au rapprochement MFP/FNMF et à la reprise du conventionnement restaient difficiles à évaluer avec précision.

Aussi, la cotisation unitaire reste maintenue à 1,06€. Il a cependant ajouté que « La cotisation pourrait être réévaluée au cours de l'exercice pour répondre aux demandes des mutuelles membres », soulignant ainsi une possible adaptation en fonction des besoins futurs.



## DISCOURS DE CLOTURE

Le Président a conclu l'Assemblée générale en remerciant chaleureusement Éric Chenut et en exprimant sa reconnaissance envers les salariés de la MFP. Dans le prolongement de ses remerciements, il a réaffirmé sa détermination à maintenir l'engagement de la MFP jusqu'au bout.

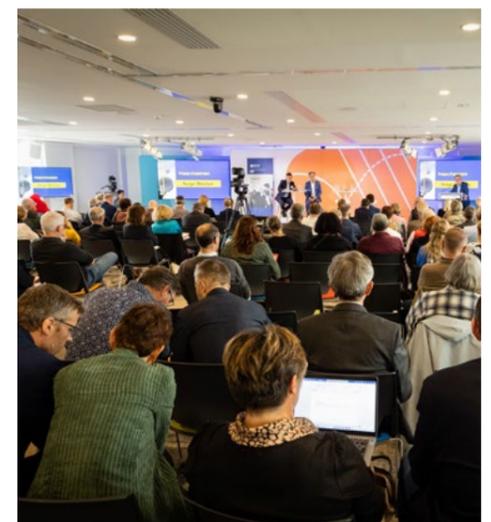
Pour atteindre cet objectif, il a évoqué une feuille de route claire, fon-

dée sur un cadre budgétaire réaliste à optimiser, ainsi qu'une méthode de travail « 1 ou 1+1 » : la MFP agissant parfois de manière autonome et d'autres fois en synergie avec la FNMF.

Serge Bricet a également précisé que le « jusqu'au bout » mentionné n'était pas initialement imaginé jusqu'à fin 2026, mettant en lumière l'impact de ce report. Loin d'adopter une perspective pessimiste, il a souligné l'importance de « positiver les aléas ». Il a mis l'accent sur la nécessité d'ouvrir des opportunités de chantiers et d'actions qui n'avaient peut-être pas été envisagées à notre niveau. Parmi les axes

de réflexion évoqués figurent les assises sur le conventionnement, le suivi de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) jusqu'en 2026 et un travail approfondi autour de la transmission.

Il a également rappelé un fait essentiel : « Il y a des choses qu'on ne maîtrise pas : le contexte. » Naviguant dans un environnement incertain, il a exprimé la volonté de s'adapter et de faire évoluer les lignes directrices de l'organisation. « Si nous sommes écoutés, nous en serons ravis. Sinon, nous resterons amers. Mais souvent, cette amertume peut également être un moteur pour avancer autrement ».



“ **Nous serons une Fédération jusqu'au bout !** ”



### 2 administrateurs cooptés

- Silvia AUTRAN (MASFIP) en remplacement de Dominique COMBE
- François GUERARD (MGAS) en remplacement de Jean-Yves QUINIO



### 12 résolutions adoptées

## 172 délégués



### Couverture twitter :

- 45 publications
- 1383 personnes touchées

[www.mfp.fr/ma-sante-dagent-public](http://www.mfp.fr/ma-sante-dagent-public)

Un module de présentation animée de la plateforme digitale « Ma Santé d'agent public »

